

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2015

2015 DAC 431 Subventions (13.000 euros) à 3 associations du 6e arrondissement.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention aux associations Le Sixième Ateliers d'Artistes, Comité de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Germain-des-Prés d'hier, d'aujourd'hui et de demain, et Comité des fêtes et d'action sociale du 6e arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 6e arrondissement en date du 15 septembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 6.000 euros est attribuée, dont 3.000 euros sur proposition de la Mairie du 6e arrondissement, à l'association Le Sixième ateliers d'artistes, 2 rue Guynemer 75006 PARIS, au titre de ses activités 2015. Simpa 6245 ; 2015_06615 et 2015_04978.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 2.500 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 6e arrondissement, à l'association Comité de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Germain-des-Prés d'hier, d'aujourd'hui et de demain, 6 Place Saint-Germain-des-Prés 75006 PARIS, au titre du parcours artistique Saint-Germain en 2015. Simpa 19280 ; 2015_06869.

Article 3 : Une subvention d'un montant de 4.500 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 6e arrondissement, à l'association Comité des fêtes et d'action sociale du 6e arrondissement, 78 rue Bonaparte 75006 PARIS, au titre de son action en 2015. Simpa 54722 ; 2015_06829.

Article 4 : La dépense totale correspondante d'un montant de 13.000 euros sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2015 à la rubrique 33, nature 6574, ligne VF40004, provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO